

SOCIAL. La PJJ et le CIDFF ont scellé un partenariat.

Prévenir les conduites sexistes des mineurs



Charlotte Unal, Khaddouj Mougli, Marie-Christine Munoz et Jacques Pociello.

Ph. L.

Sur les murs, l'exposition intitulée « Talons aiguilles et bleu de travail » côtoie une affiche indiquant « Le sexisme : le regarder, c'est déjà l'affronter ». Le décor est planté au CIDFF où, hier après-midi, une convention de partenariat était signée avec la Direction Territoriale de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). « La collaboration vise à lutter contre les discriminations, à prévenir les conduites sexistes et les effets de genre et à promouvoir la citoyenneté » a expliqué Marie-Christine Munoz, présidente

du CIDFF. Ce partenariat, en lien avec la politique de la Ville et soutenu par les parquets existait de fait et a été officialisé.

« Parfois la mesure pénale est insuffisante et il faut l'accompagner d'une éducation qui permette au mineur de travailler sur le rapport à l'autre », explique Khaddouj Mougli, directrice territoriale de la PJJ qui rappelle que « dans le cadre de ses missions, la PJJ est attentive à la construction de l'identité sexuelle et au développement psychoaffectif des mineurs qui lui sont confiés ». La PJJ participe aux po-

litiques publiques relatives aux droits des femmes et à l'égalité homme/femme et aux luttes contre les discriminations et à celles des violences faites aux femmes. Les équipes pluridisciplinaires de la PJJ (éducateurs, assistants de service social, psychologues, psychiatres, infirmières...) interviennent étroitement avec le CIDFF de l'Aude.

Des actions de prévention de conduites violentes et discriminantes chez les jeunes mineurs sont ainsi menées pour susciter chez eux une réflexion.